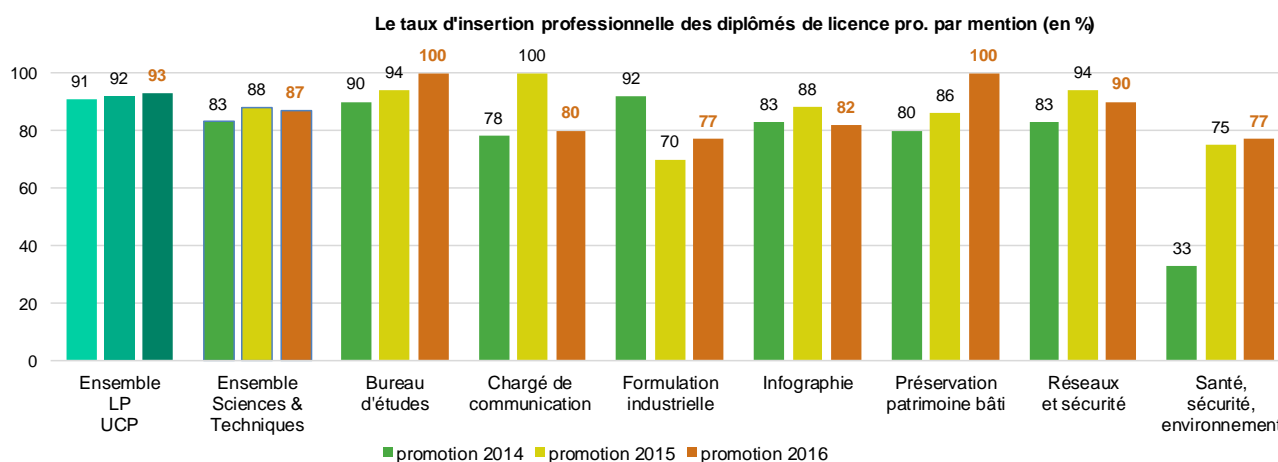


L'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle

Promotion 2016

Une insertion professionnelle stable



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

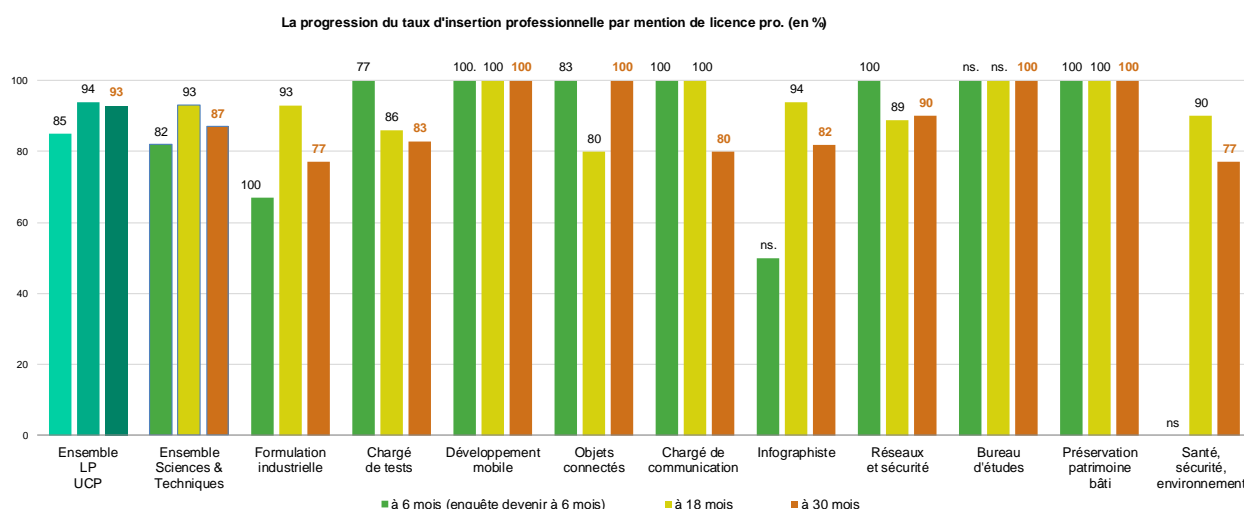
Le taux d'insertion* rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage.

La conjoncture joue favorablement. Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage est légèrement en baisse en Ile-de-France (à 7,6 % contre 7,7 % en 2017) et parmi les jeunes de 15-24 ans (18,8 % contre 21,4 % en 2017).

Insee, 2019, taux de chômage au sens du BIT

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur LP Sciences et Techniques de l'UCP en 2016, 90 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Une insertion professionnelle progressive



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

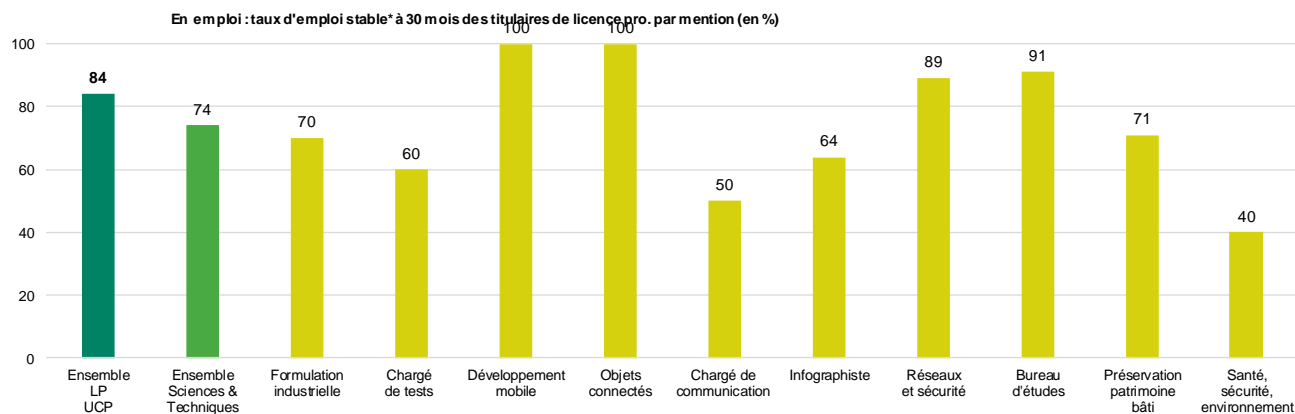
En Sciences et Techniques, le taux d'insertion professionnelle est passé de 82 % à 6 mois, à 87 % à 30 mois.

L'insertion professionnelle est un processus qui évolue dans les premières années d'entrée dans la vie active. Par la suite, la situation en emploi se stabilise durablement.

Lecture : 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en Sciences et Techniques de l'UCP en 2016, 93 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

« ns. » : résultats non significatifs ou non disponibles.

74 % d'emploi stable avec une grande variabilité selon le parcours

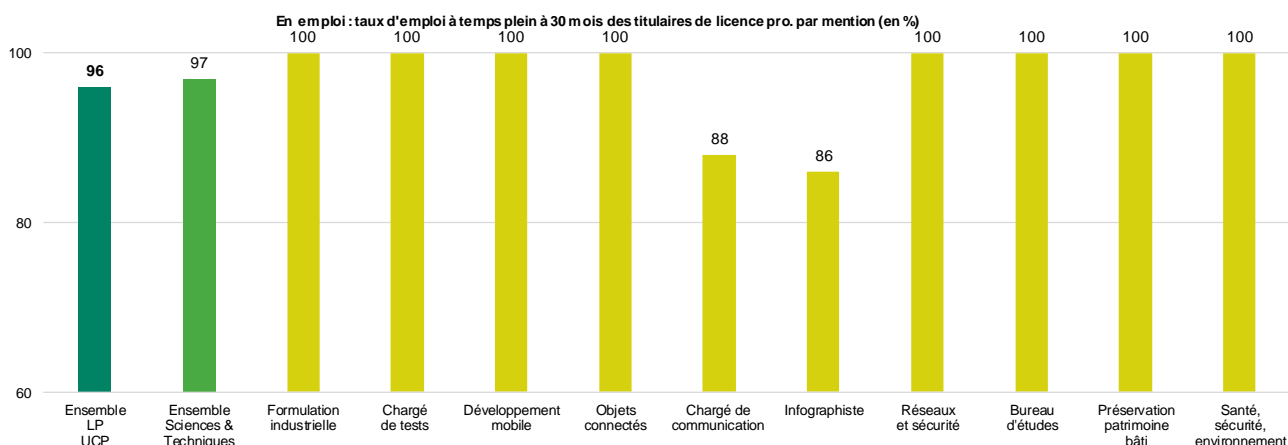


Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs et travailleuses indépendantes.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 74 % des diplômés en emploi occupent un emploi stable.

Le temps plein est la norme pour 97 % des emplois

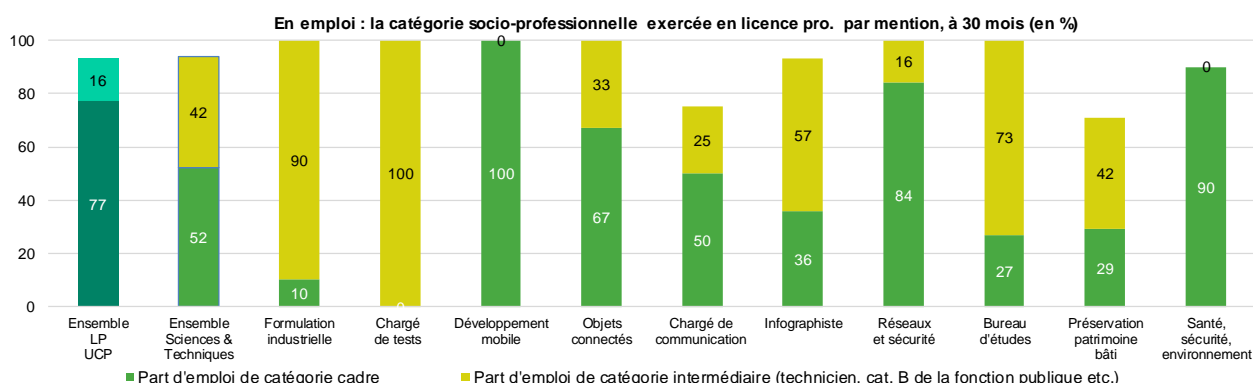


Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

L'emploi à temps plein regroupe les déclarations d'emploi d'une quotité de travail hebdomadaire de 100 %.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 97 % des diplômés de Sciences et Techniques en emploi occupent un emploi à temps plein.

Près de 5 emplois sur 10 de niveau cadre



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

La part d'emploi de catégorie cadre dépasse la moyenne de l'UCP mais de fortes disparités sont constatées selon le parcours.

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : 52 % des diplômés en emploi occupent un emploi de niveau cadre, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en Sciences et Techniques de l'UCP en 2016.

Le salaire net médian à temps plein est de 1 980 euros par mois

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)
Ensemble LP UCP	2 010	31 200
LP SCIENCES TECHNIQUES	1 980	30 900
Formulation industrielle	1 640	25 600
Chargé de tests en conception et qualité	1 840	28 700
Développeur web et multimédia option Développement mobile	2 500	39 000
Développeur web et multimédia option Objets connectés	2 100	32 800
Chargé de communication culturelle et multimédia	1 760	27 500
Infographie, webdesign et multimédia	1 630	25 400
Réseaux et sécurité	2 460	38 400
Bureau d'études et conception technique	1 980	30 900
Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti	1 380	21 500
Santé, sécurité, environnement	2 000	31 200

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2019 des diplômés 2016 de l'UCP

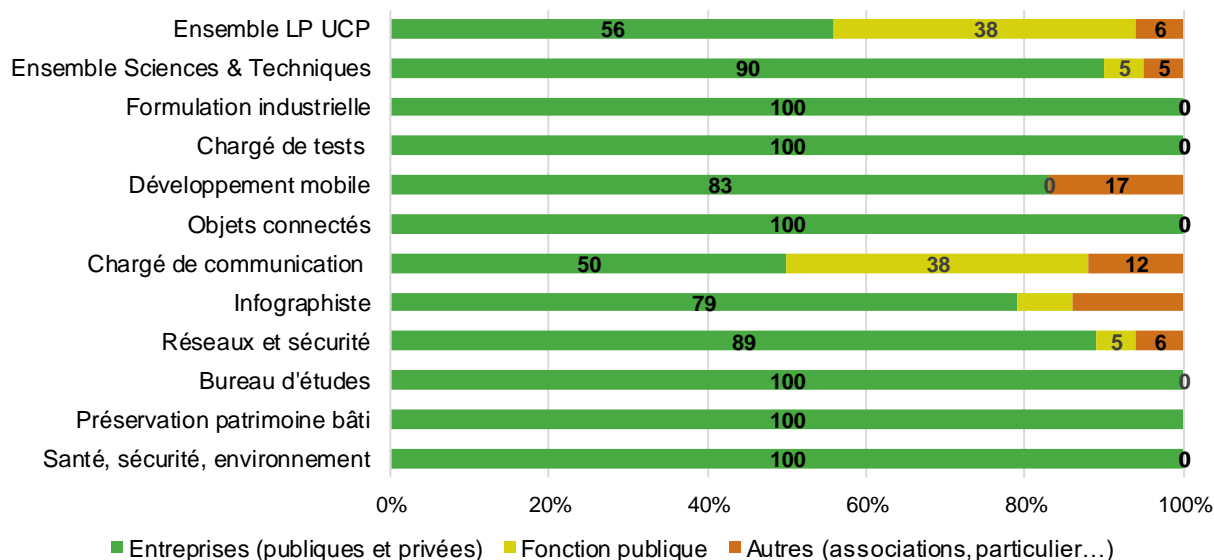
Le salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est donné en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

Les écarts salariaux entre parcours sont relativement importants. L'écart extrême atteint 860 euros entre les diplômés de « Développement mobile » (2 500 euros) et « Formulation industrielle » (1 640 euros).

Lecture : **la moitié des diplômés de licence professionnelle ont un salaire net mensuel supérieur à 1 980 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 1 980 €.**

La grande majorité des emplois sont exercés au sein d'une entreprise

En emploi : répartition des employeurs par mention de licence pro., à 30 mois (en %)



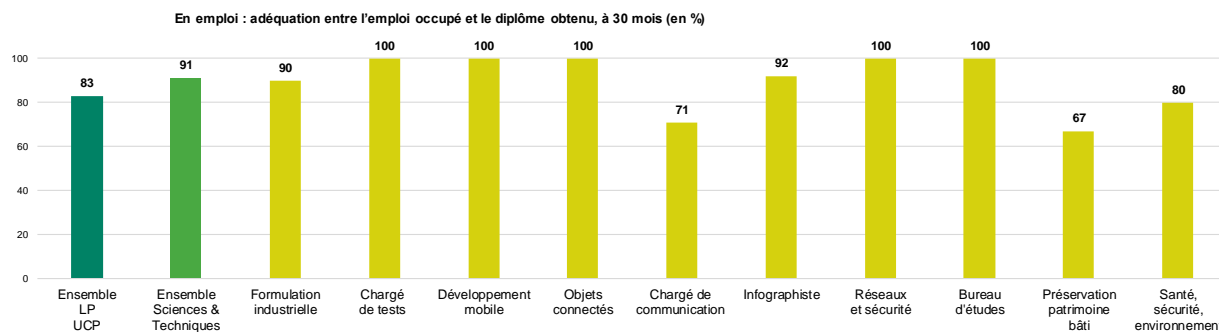
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

En Sciences et Techniques, plus de 9 diplômés sur 10 d'une licence professionnelle en emploi travaillent au sein d'une entreprise privée ou publique.

Les difficultés d'insertion rencontrées proviennent pour partie du fonctionnement et des segmentations du marché du travail. Les conditions d'emploi sont corrélées au type d'employeur, au secteur d'activité et au bassin d'emploi.

Lecture : **30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, 90 % des diplômés en emploi travaillent au sein d'une entreprise.**

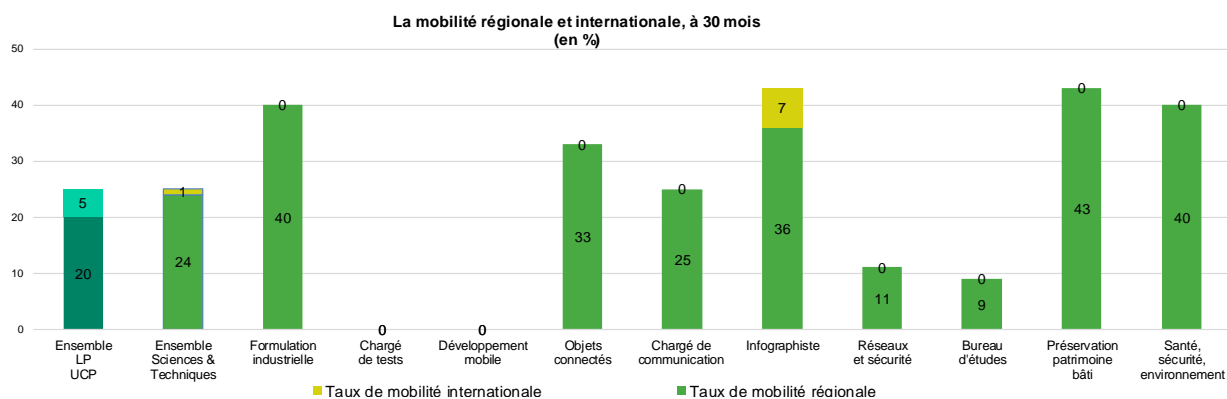
Sentiment d'adéquation entre l'emploi occupé et le diplôme



L'**adéquation emploi / diplôme** est définie par le diplômé ou la diplômée via une échelle d'attitude.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2016, **91 % des diplômés en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec leur projet professionnel.**

La mobilité géographique



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

La **mobilité** est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

Le taux de mobilité interrégionale et internationale est nul pour les parcours « Chargé de tests en conception et qualité » et « Développeur web et multimédia option Développement mobile »

La **mobilité internationale** ne concerne qu'une petite minorité des diplômés.

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Chaque année, l'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche et de l'Innovation administré par l'OVE.

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une **information complète**. Pour la composante IUT, l'ensemble des parcours ont été enquêtés. Par convention statistique, l'OVE publie uniquement des résultats pour les parcours qui atteignent un taux de réponse minimum de 50 % et pour un effectif de diplômés et/ou répondants supérieur à 3.

Diplôme	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes / Répondants
LP SCIENCES TECHNIQUES	147	79	49
Formulation industrielle	21	67	93
Chargé de tests en conception et qualité	7	100	86
Développeur web et multimédia option Développement mobile	7	100	14
Développeur web et multimédia option Objets connectés	9	67	50
Chargé de communication culturelle et multimédia	19	63	83
Infographie, webdesign et multimédia	19	89	76
Réseaux et sécurité	25	84	5
Bureau d'études et conception technique	15	80	8
Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti	10	70	43
Santé, sécurité, environnement	15	87	46

Champ UCP : ensemble des diplômés de licence professionnelle, dans le cadre de l'enquête 2018 sur l'insertion professionnelle de la promotion 2016